



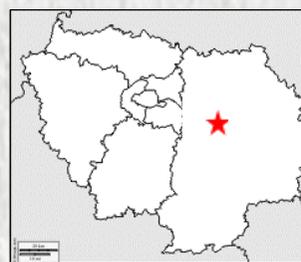
**La Houssaye-en-Brie:** Peu à peu, le village se groupa autour de son château et prit rapidement l'importance d'un petit bourg. Le chœur voûté de l'église date du début du 14<sup>ème</sup> siècle.

Elle fut agrandie fin 15<sup>ème</sup> siècle par Nicolas Lecoq et consacrée le 9 mai 1536. Le chœur est éclairé par un vitrail rond de 70cm "la Crucifixion" datant de la fin du 13<sup>ème</sup> siècle. Le château a très vraisemblablement été construit à la fin de l'époque féodale (fin 13<sup>ème</sup> siècle). Le Maréchal Augereau en fut propriétaire de 1801 à 1817. En 1988, l'actuel propriétaire décide de le sortir de son isolement et de le mettre en valeur en favorisant l'agrandissement de la place du village

**Marles-en-Brie,** situé au cœur des terres fertiles de Brie s'est développé vers 1150. Le chœur de l'église Saint Germain date du 13<sup>ème</sup> siècle. Son clocher abrite une vénérable cloche (1744). A la sortie du village, un lavoir du 19<sup>ème</sup> siècle, était alimenté par une source au moyen d'une éolienne en structure métallique.



**Crèvecœur-en-Brie:** l'église fut édifée en 1226, en même temps que le château fort par Thibaut IV, comte de Champagne et Hugues de Châtillon, seigneur de Crécy. Le château actuel a été construit sur les ruines de l'ancien château en 1897. Un second château édifé au 16<sup>ème</sup> siècle se trouve au lieu-dit "Beauregard".



Voir carte IGN n°2415 et 2515

Commune de départ:  
**La Houssaye-en-Brie**  
N 48°45'13" E 2°52'27"  
31U 0490752 5400084

**Accès** La Houssaye-en-Brie à 15 km à l'est de Gretz-Armainvilliers par les N4 et N36

**Informations pratiques**

Gare SNCF de Marles en Brie

La Houssaye: Epicerie, boulangerie, café, chocolatier  
Marles: boulangerie, café recevant les randonneurs

**Charte du randonneur**

- Ne vous écarterez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritux.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



**La Houssaye-en-Brie**  
**D'un pont à l'autre**  
*(Autour de 3 villages briards)*



La Houssaye-en-Brie : le château - Photo PB @

**Découvrez en profondeur le plateau briard avec ses champs, ses forêts, mais aussi avec ses villages typiques au riche patrimoine rural comme La Houssaye, Marles et Crèvecœur.**

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 - [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



Mise à jour - Août 2021 -



13,4 km



3 h 15



Jaune

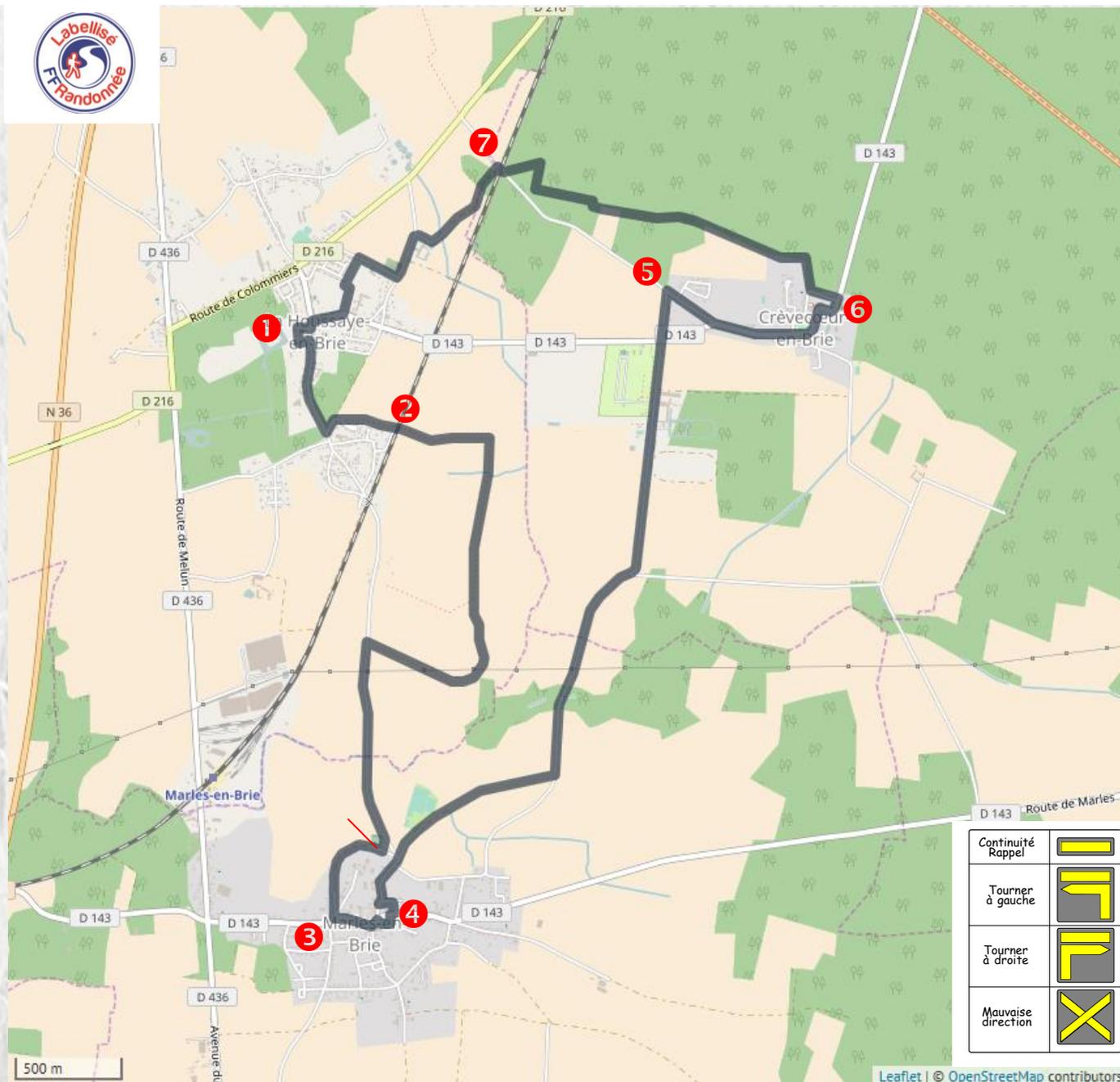


Moyen

## D'un pont à l'autre (Autour de 3 villages briards)



- 1** Prendre la rue Étienne-Jodelle (*cours communes, ancien château*). Après l'église et le parc du prieuré, emprunter le chemin de la Garenne à gauche, puis le chemin de terre du Grand-Tremble à droite.
- 2** Traverser la voie ferrée, poursuivre en face (GR®1) et tourner à droite. A la hauteur de la ligne électrique, le chemin vire à droite. Emprunter la D 143 E à gauche. Avant le carrefour, partir à droite le long du cimetière, prendre la route à droite et continuer par le chemin qui vire à gauche. Au bout, suivre la rue à droite sur quelques mètres.
- 3** Emprunter la rue Caron à gauche. Contourner la place (*pompe à bras, place arborée*) par la ruelle face à la mairie et la rue du Presbytère. Prendre en face la rue des Quatre-Vents (*jardin du curé, église*), longer l'église et suivre la rue de l'Échelle à droite.
- 4** Dans le virage, continuer en face vers le stage (*lavoir, éolienne*) et poursuivre sur le chemin pavé. Prendre la route à gauche. Elle traverse Beauregard (*château, clubs hippiques, camping des Quatre-Vents*). Couper la D143E1 et emprunter la rue des Hêtres en face.
- 5** Prendre la rue de Grosbois à droite, la rue de la Gaillardière jusqu'à la place du village et continuer par la rue de la Forêt-de-Crécy jusqu'à l'église (*château, douves et communs ; mairie-école 1888*).
- 6** Après le petit pont, suivre la rue à gauche, le chemin de terre à droite sur 150 m, puis le chemin à gauche sur 1,2 km. Au carrefour en T, se diriger à droite sur 150m, puis emprunter le chemin à gauche. Franchir à droite le passage à niveau.
- 7** Prendre le chemin à gauche. Après le mur de la ferme, suivre la route à gauche et après le cimetière la sente du Clos-de-la-Vigne à droite. Laisser à gauche le Cube. Avant le lotissement, s'engager sur la sente de la Fosse-au-Diable à gauche, puis emprunter la rue du Général Leclerc à droite. Elle ramène au point de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".